

L'ART MOBILIER : LE GALET GRAVÉ BADEGOULIEN

Jean CLOTTES¹, Carole FRITZ², Jean-Pierre GIRAUD³, Christian SERVELLE⁴

[1] 11 rue Fourcat – 09000 Foix

j.clottes@wanadoo.fr

[2] CREAP – Cartailhac

UMR 5608 Traces

carole.fritz@univ-tlse2.fr

[3] Inspection des patrimoines, archéologie

6 rue des Pyramides – 75001 Paris

jean-pierre.giraud@culture.gouv.fr

[4] Service régional de l'archéologie – DRAC Midi-Pyrénées

32 rue de la Dalbade – BP 811 – 31080 Toulouse cedex 6

christian.servelle@gmail.com

L'art mobilier du Cuzoul de Vers se limite à un seul galet gravé qui fut publié peu après sa découverte (Clottes *et al.* 1986). La publication de la monographie du site nous a fourni l'opportunité de réexaminer cet objet, qui reste l'un des très rares témoignages de l'art badegoulien. L'article rédigé par les inventeurs était très détaillé : nous en reproduisons ci-dessous une partie, dans la mesure où certaines données, concernant le support et la provenance stratigraphique notamment, restent inchangées.

Nous avons projeté de réaliser une étude technologique approfondie, comme ce fut le cas pour d'autres supports (roches diverses ou en matière dure animale) (D'Errico 1994 ; Fritz 1999). Nous avons choisi d'utiliser un microscope électronique à balayage environnemental (MEB Philips) qui, à la différence d'un MEB « classique », autorise un examen direct des surfaces, sans l'intermédiaire d'une empreinte. Cette analyse n'a pu être menée en raison de problèmes techniques insolubles. Nous nous sommes heurtés à une quasi absence d'images en raison d'une mauvaise orientation du détecteur des rayons X, qui n'est pas modifiable actuellement¹.

Cependant, en observant la surface gravée et en la comparant au relevé publié, certains compléments de lecture ou modifications sont apparus. Il nous a alors semblé intéressant de proposer un nouveau relevé du galet.

DESCRIPTION

Le galet gravé reposait dans le niveau 3b du carré F2, au milieu des autres éléments qui formaient, au sol, un véritable pavage de galets, dont la plupart étaient cassés et brûlés. « Il s'agit d'un

*galet en calcaire compact, sublithographique, provenant des formations calcaires du Dogger ou du début du Malm du Quercy. Sa longueur et sa largeur maximales sont respectivement de 89 mm et de 65 mm. C'est un galet très plat, sa plus grande épaisseur ne dépassant pas 15 mm. [...] Ses deux faces principales affectent la forme d'un quadrilatère. » (Clottes *et al.* 1986, p. 66)*

Le recto porte la plupart des traits gravés. Sa surface est lisse et constellée de minuscules trous hémisphériques de quelques dixièmes de millimètres de diamètre, imputables à l'action des lichens. Cette face est parfaitement plane ; nous y remarquons une cupule centimétrique d'origine thermique. Le verso présente un relief différent : « Sa surface initiale, d'origine fluviale, n'existe plus qu'à proximité du bord droit, et ne représente plus qu'un quart de sa superficie totale. Par contre, près des trois-quarts de cette face portent des traces indubitables de phénomènes thermiques anciens, antérieurs aux gravures. Ceci a entraîné un amincissement notable du galet. [...] Un seul enlèvement ancien est visible sur [cette] face gélivée. En outre, le galet porte trois enlèvements accidentels récents. La couleur naturelle de la surface patinée du galet va du brun très pâle au jaune très clair. La couleur primitive de la roche apparaît dans les enlèvements récents, où elle est nettement plus grise et plus sombre. » (*ibid.* p. 67) Le contact prolongé avec les pigments rouges des couches ocrées lui confère de nombreuses plages de couleur brun-rouge conservées partiellement sur les deux faces. Dans leur ensemble, les incisions visibles sur les deux faces sont érodées et présentent des bords de traits plutôt émoussés. La première lecture faite de l'objet mettait en évidence parmi un lacis de traits au recto, des éléments pouvant appartenir à une ou plusieurs structures organisées. « Des sillons courbes, en petit nombre et localisés dans la partie haute gauche de cette face, dessinent la ligne du dos et l'arrière-train d'un animal qui pourrait être un bison (fig. 1). L'arrière-train est figuré par deux traits concentriques. La bosse est indiquée par un trait convexe vers le haut. [...] Ces traits, bien appuyés, se détachent de l'inextricable enchevêtrement de stries. Mis bout à bout, ils s'agencent

[1] C. Fritz remercie le laboratoire de Tautavel, et Mme B. Denieaux, qui a mis à sa disposition le microscope électronique à balayage environnemental.

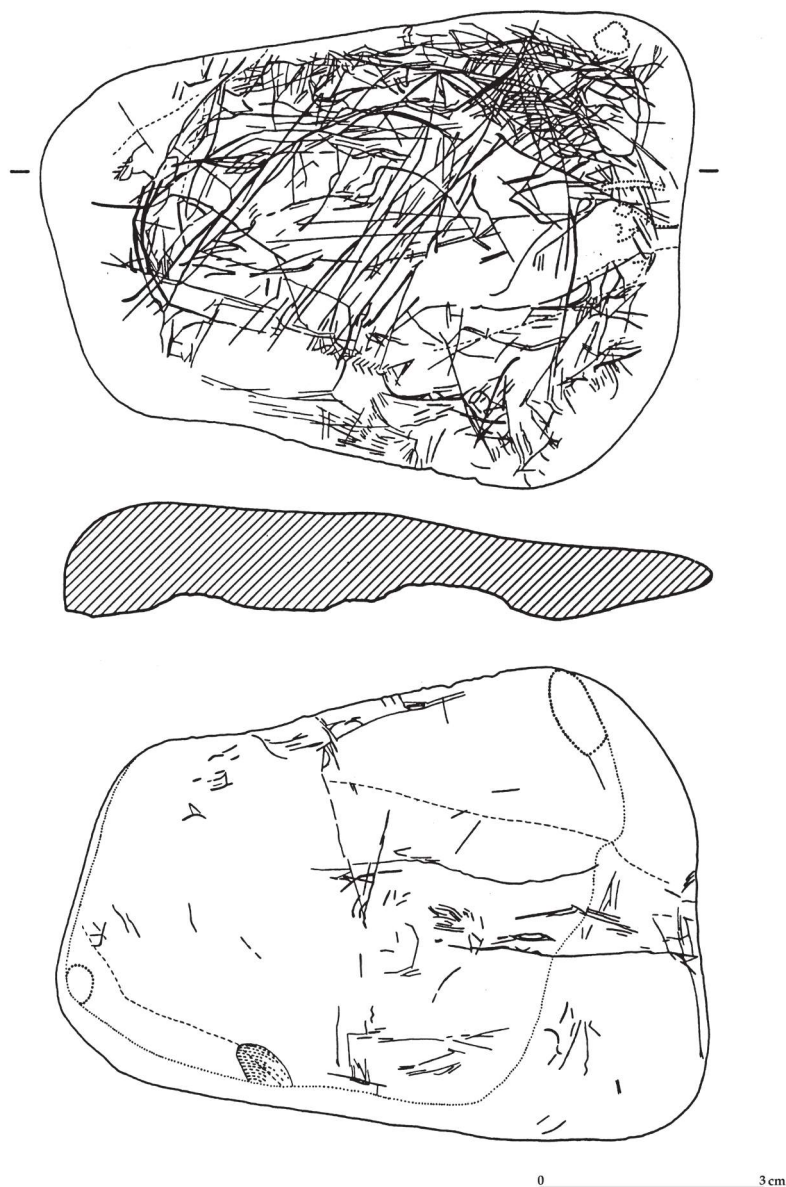


Figure 1. Relevé de l'ensemble des gravures identifiées sur le galet en 1986. Faces recto et verso. Relevé C. Servelle.

selon une courbe présentant une double inflexion. La ligne du ventre est indiquée par une douzaine de courtes et très fines stries parallèles obliques [...]. Quelques traits placés au bas de l'arrière-train de l'animal paraissent bien représenter un seul ou deux membres postérieurs. » (*id.*) (fig. 2).

La présence d'une silhouette de bison en profil droit n'est pas à mettre en doute : l'identification repose sur la ligne dorsale à double inflexion et l'arrière-train.

Nous présentons une lecture de l'animal modifiée sur certains points (fig. 3). L'arrière-train est facilement reconnaissable, avec la croupe bien marquée et la montée de la ligne de dos vers la bosse. Il est également possible de repérer un membre postérieur abrégé, sans sabot. En accord avec la première étude, l'avant-train de l'animal reste difficile à isoler ; toutefois, un déchiffrement assez différent est envisageable. Dans le quart inférieur droit de l'objet, nous identifions un ensemble d'incisions qui peuvent figurer la tête de l'animal. Nous y voyons une corne, courte

projetée vers le haut, des tirets dessinant le chanfrein, puis un groupe structuré de traits courts qui figurent le fanon et l'amorce du ventre. Dans la partie basse, le membre antérieur sans sabot est exécuté par deux traits verticaux qui prennent appui sur le bord du galet.

En inversant le sens de lecture du recto, il est possible de déchiffrer un second animal en profil droit. Sur le relevé de Ch. Servelle (fig. 1-2), le bison précédent possède une double ligne de croupe ; en fait, ces courbes, associées à d'autres tracés, permettent le déchiffrement d'un arrière-train, complété par un membre inférieur dirigé vers le bord du galet et suivi d'une ligne de ventre, d'un fanon bien fourni et de deux pattes antérieures fines (fig. 4). Dans la partie supérieure, la ligne de dos se poursuit par une série de traits courts annonçant la montée de la bosse. L'absence de la tête de l'animal nous prive d'éléments précis d'identification ; toutefois, la montée de la ligne dorsale, un fanon



Figure 2. Relevé de la silhouette de bison en profil droit. Relevé C. Servelle de 1986.

hirsute et la structure générale rappellent le bison précédent. Nous proposons donc de reconnaître un second bison en profil gauche.

Outre les deux bovinés, il reste, à la surface du recto du galet, un grand nombre de tracés qui nous échappent. Certains d'entre eux paraissent structurés sans pour autant laisser place à une identification convaincante. Dans le quart supérieur droit, des ovales ou demi-cercles, des tirets courts alignés... peuvent évoquer, par moments, des segments figuratifs. Ainsi, nous avons provisoirement repéré une tête en profil gauche, cadrée de telle manière que le bord du galet forme le front rectiligne ; un œil, discernable dans l'enchevêtrement des traits, et un museau carré viendraient quelque peu soutenir cette diagnose, mais le manque de fermeté des incisions et l'indétermination de cette hypothétique tête nous incite à y renoncer. Remarquons enfin la présence, au centre de la surface, de grands traits obliques qui semblent associés au premier bison ; ils en traversent le corps de part en part (fig. 3).

Le verso du galet paraît plus lisible, dans la mesure où les traits sont moins denses et sans enchevêtrement ; néanmoins, l'identification des entités graphiques est tout aussi délicate que sur le recto, car les incisions ont à peine entamé le calcaire. Dans la partie supérieure droite, un arrière-train anguleux tourné vers la droite est reconnaissable. L'ensemble est relativement maladroit, les tracés étant discontinus et irréguliers. Nous distinguons une ligne de dos, un membre postérieur, puis le ventre et l'amorce d'un antérieur. Les deux pattes sont privées de sabot. La présence d'une queue courte, au sommet de la croupe, permet d'identifier un cervidé ou un capriné (fig. 5).

Un ensemble de traits structurés sous la ligne de ventre n'est pas sans rappeler un membre isolé mais, une nouvelle fois, sans certitude.

En conclusion, nous pouvons retenir, pour le recto, deux bisons étroitement imbriqués en sens inverse de lecture (fig. 6) – et partageant partiellement des traits de contour –, associés à des lignes obliques et d'abondants tracés indéterminés ; au verso, une représentation dans laquelle le port d'une queue courte permet de reconnaître un cervidé ou un bouquetin.

La morphologie du galet et la planéité du recto ne sont vraisemblablement pas étrangères au choix du support. En témoigne aussi la forte densité de tracés. Néanmoins, si le recto présente une surface plus adéquate pour la gravure, nous ne décelons pas pour autant de volonté de représentation claire et affirmée des figures. Les bisons sont de simples esquisses, les lignes s'enchaînent sans structuration ferme, sans référence solide à l'anatomie ; même les attributs les plus marquants de l'espèce sont négligés.

De plus, il semble qu'il y ait une prédilection pour l'acéphalie. Les têtes sont difficilement identifiables, voire inexistantes, sur les deux bisons du recto. Pour le bouquetin ou le cervidé de l'autre face, nous pouvons affirmer que la tête n'a jamais existé ; son cadrage sur le bord du galet, rend impossible l'exécution des parties manquantes.

Existe-t-il, dans le Badegoulien de Vers, une tendance à dessiner des animaux incomplets ou privés de la partie antérieure ? Il est difficile de l'affirmer sur un corpus aussi réduit. Nous ne pouvons que le noter, dans l'attente de découvertes futures.

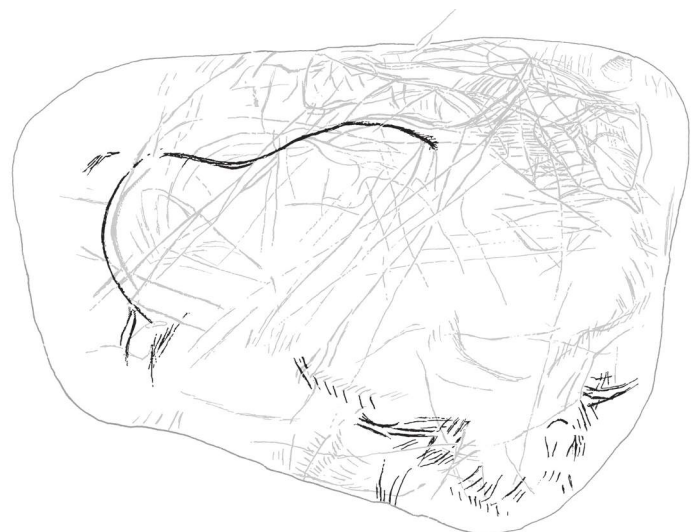


Figure 3. Lecture modifiée du galet gravé. Détail du premier bison en profil droit. Face recto. Relevé C. Fritz et G. Tosello de 2004.

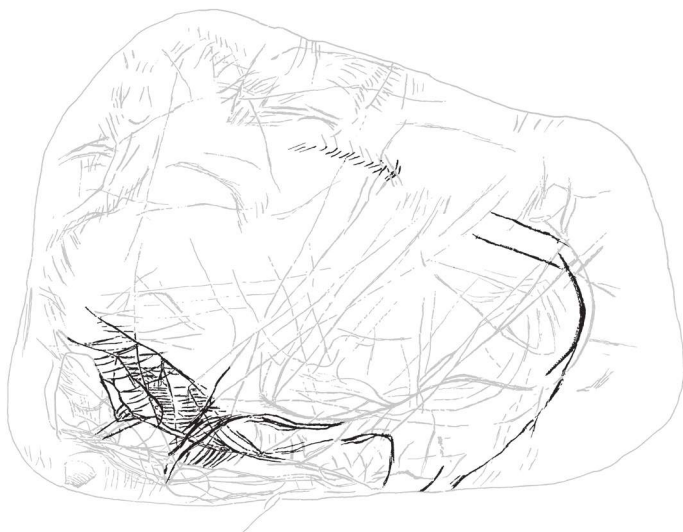


Figure 4. Lecture modifiée du galet gravé. Détail du deuxième bison en profil gauche. Face recto. Relevé C. Fritz et G. Tosello de 2004.

Figure 5 Galet gravé, face verso : contour d'un cervidé ou d'un capriné. Relevé C. Fritz et G. Tosello de 2004

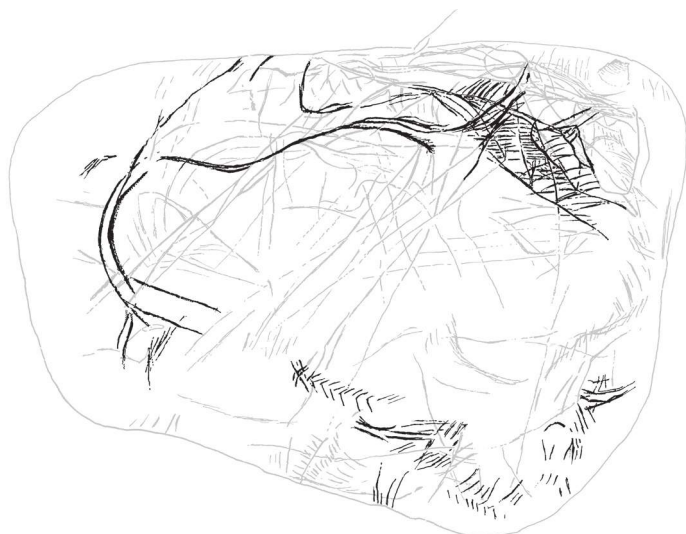
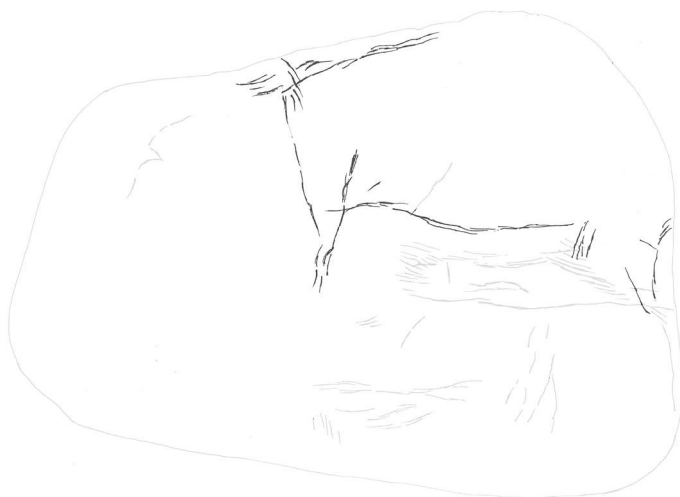


Figure 6. Galet gravé, face verso : restitution des deux contours de bisons. Relevé C. Fritz et G. Tosello de 2004.

COMPARAISONS

Depuis la première publication du galet en 1986, aucune découverte d'art mobilier badegoulien n'est venue (à notre connaissance) enrichir le corpus de gravures sur support lithique recensées à cette époque. Le champ des comparaisons avec d'autres pièces approximativement de même âge n'a donc guère changé. Rappelons-les brièvement.

« 1) À Langerie-Haute Est (Dordogne), “un compresseur en calcaire lithographique présente sur chaque face deux séries de ponctuations, mais de plus, sur l'une d'elles, un croquis peu proportionné, peut-être d'un équidé” (Peyrony 1938, p. 51). Sur le relevé de Peyrony, on distingue un animal fruste et indéterminable. Le même auteur a cité une très belle tête d'ovibos sculptée en pierre calcaire rubéfiée qui “pourrait être attribuée à cet horizon” (id., p. 52), mais elle provient d'anciens déblais de Hauser et son attribution reste donc incertaine.

Lors de la reprise de ce gisement, F. Bordes a signalé une autre œuvre dans le Magdalénien 1 de la couche 12 : “Un petit galet calcaire porte, sur une face, une dépression piquetée et quelques stries. Sur l'autre face se trouvent des traits dans lesquels avec beaucoup de bonne volonté on pourrait apercevoir l'esquisse d'une tête d'équidé ? Il s'agit probablement d'un pousse-aiguille, analogue à la paumelle des selliers.” (Bordes 1958, p. 216, fig. 7, n° 10, p. 217).

2) Au Pech de la Boissière (Dordogne) [Peyrony signale] une tête schématique et assez sommaire, mais bien reconnaissable, de bouquetin, gravée sur un galet globuleux à surface irrégulière (Peyrony 1931, fig. 3 n° 4 et 1934, fig. 13 n° 3).

3) À Lachaud (Dordogne), d'après le fouilleur, “les œuvres d'art du Proto-Magdalénien sont si peu importantes qu'on pourrait les passer sous silence car rien ne prouve d'ailleurs qu'elles n'aient pas été déplacées” et ne proviennent pas des niveaux solutréens (Cheyrier 1965, p. 49). Il en cite et en représente 5 (fig. 21, p. 50). L'une d'elles (n° 25), interprétée comme un phoque, a été mise en doute par Hemingway qui en donne un relevé personnel où l'on ne voit que quelques traits ininterprétables (Hemingway 1980, vol. 1, p. 206 et fig. 7, 13, n° 5). Le Dr Cheyrier verrait une mauvaise tête animale dans le n° 23, et un “faisceau de lignes divergentes légèrement tracées que l'on peut interpréter comme des représentations de plante” dans le n° 22 (op. cit., p. 49), ainsi d'ailleurs que dans le n° 23 déjà cité. Le n° 24 porterait “un carré partagé en 4 par une croix” et le n° 26 des “lignes entrecroisées” (p. 50). À supposer que les relevés publiés soient fidèles, ce qui mériterait vérification, tout cela reste néanmoins fort médiocre, et il est très possible que plusieurs de ces plaquettes portent en fait non pas des gravures délibérées mais des traces d'usage.

Dans le même registre doivent être classées les deux pierres signalées à Badegoule par le même auteur, où, dans le premier niveau badegoulien “une pierre calcaire porte quelques stries” (Cheyrier 1949, p. 223) ; dans le deuxième niveau de la même civilisation, “les œuvres d'art sont inexistantes. Peut-être une corne gravée sur un schiste.” (p. 227).

4) À Solvieux (Dordogne), J. Gausson et J. Sackett [1984] ont décrit une lourde dalle gravée (45 kg) qui faisait partie d'un mur bien daté du Badegoulien (cf. aussi Gausson 1984). La majeure partie du décor a disparu du fait de la corrosion, mais il subsiste un arrière-train de cervidé probable et deux sabots de cheval, ainsi que bon nombre de traits indéterminés. Les auteurs rapprochent à raison la forme et le style des sabots de ceux figurés à Gabillou et à Lascaux. [...]

5) Enfin, aux Jean-Blancs (Dordogne), D. et E. Peyrony ont signalé “une pierre calcaire plate de 0,60 m de long, 0,40 m de large et 0,15 m d'épaisseur, à surface très irrégulière, ayant la forme vague d'un animal sans jambes, ni tête. Dans la partie dorsale et la croupe, les arêtes sont émoussées comme pour donner du modelé. Cette pièce, qui porte des traces incontestables d'un travail humain, paraît être une ébauche d'une statue en ronde-bosse, cassée en cours d'exécution.” (Peyrony 1934, p. 197) Comme on peut le constater d'après cette description, cette pierre n'est pas gravée et son interprétation doit rester sujette à caution. Dans le même gisement, [les auteurs] ont cité, comme provenant de la même couche du Magdalénien I, un beau bison au galop finement gravé sur une pierre calcaire plate (ibid., fig. 10 et p. 197-198). Or, Hemingway a fait remarquer à juste titre (1980, p. 206) que, dans un article très antérieur, D. Peyrony avait dit qu'il provenait d'une couche plus tardive (Magdalénien III avec blocs gravés et sculptés). Cela est parfaitement exact : dans son étude de 1912, D. Peyrony ne mentionne aucune œuvre d'art dans la Magdalénien I de l'abri de droite, non plus que dans celui de l'abri de gauche ; il précise que dans ce dernier, au-dessus du Magdalénien I, se trouvait un “Magdalénien plus récent, quoique très ancien encore (...). À la base du niveau supérieur, dans la partie ‘vierge’ fut trouvée la gravure de bison.” (op. cit., p. 525). » (Clottes et al. 1986, p. 71-79)

Toujours à l'abri des Jean-Blancs, citons le mammoth sur plaquette calcaire trouvé par J. J. Cleyet-Merle. Toutefois, pour l'auteur, la plaquette provient d'un Magdalénien plus récent (communication personnelle).

« Autrement dit, sur les 40 à 50 sites de Badegoulien fouillés en France [en 1986], on ne connaît de façon certaine que 3 œuvres animalières indiscutables : Langerie-Haute Est (bouquetins) ; Pech-de-la-Boissière (bouquetin) ; Solvieux (cervidé et cheval), outre le bison de Vers ; 2 galets et 1 compresseur (Langerie-Haute Est ; Lachaud) avec des gravures peut-être animalières mais maladroites et peu ou pas déterminables. » (Clottes et al., 1986, p. 73)

CONCLUSION

Face à un corpus badegoulien aussi pauvre et à des représentations animales stylistiquement peu significatives, il est difficile de dégager des spécificités graphiques culturelles et donc de replacer avec profit les figures du galet de Vers dans un contexte documentaire plus large.

Une datation absolue obtenue plus récemment sur une sagaie a permis de situer la grotte de Lascaux dans le même intervalle de temps que le Badegoulien de Vers (18 600 ± 190 BP – Gif-A-95582) (Aujoulat et al. 1998, p. 319-323). Nous mesurons alors la distance qui sépare, sur le plan graphique, les modestes figures de Vers du prestigieux ensemble pariétal du Périgord. Pour tout dire, nous avons quelque peine à croire qu'une seule et même culture soit à l'origine d'œuvres aussi éloignées, même si l'hypothèse ne peut être complètement écartée. Faut-il penser que, au Badegoulien, l'art mobilier n'était guère prisé ? Avons-nous affaire à des groupes différents sur des territoires voisins ? Ce rapprochement illustre bien notre difficulté à interpréter une telle diversité en termes culturels, surtout lorsque la matière documentaire est si rare d'un côté, si abondante de l'autre.

Contribution rendue en février 2004.